Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900401-20260402-04_20260402-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS LE CONQUET

DATE DE CONVOCATION : 26 mars 2026 **NOMBRE DE MEMBRES : 13** **TRANSMIS A LA PRÉFECTURE LE :** 0 3 AVR. 2026 **REÇU EN PRÉFECTURE LE :** 0 3 AVR. 2026	*Le 2 avril 2026 à 17h30 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Jean-Luc MILIN, Maire.* *Etaient présents : Isabelle BOSSARD LE CALVEZ, Françoise BIDAN, Philippe HAMON, Chantal VAN KESTEREN, Patrick SANCHEZ, Patrick LE GOFF, Marie-Gabrielle LANNUZEL, Marie-Pierre PHILIPPOT, Christiane STORCK, Monique JEAN, Marie-France PRIMEL et Yves COQUART.* *Était absent et excusé : Philippe HAMON*

Nombre de membres : 13
Membres présents : 12
Suffrages exprimés : 12
Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0

Délibération 04-20260402 Budget Primitif 2026

Le projet de budget primitif est présenté aux membres du Centre Communal d'Action Sociale.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 7 578.06 €.

Après avoir délibéré,

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'action Sociale,

Décident, à l'unanimité d'approuver le projet de budget primitif présenté.

Fait et délibéré en mairie, le 2 avril 2026

Pour copie certifiée conforme

Le Président,
Jean-Luc MILIN

CCAS LE CONQUET (Finistère)

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900401-20260402-04_20260402-DE